

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Séance du 10 mars 2015

OBJET :

**Adhésion au service de prévention
et de santé du Centre de Gestion 54**

Délibération n°4

Rapporteur : Mme CADET

EXPOSE DES MOTIFS

Le CCAS d'Essey-lès-Nancy adhère, depuis de nombreuses années, par convention, au service de prévention et de santé proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe-et-Moselle, pour satisfaire les obligations mises à la charge des employeurs territoriaux en matière de sécurité et de protection de la santé des agents.

Dans ce cadre, le CCAS bénéficie de l'intervention de médecins agréés, infirmiers du travail, d'ingénieurs et techniciens en hygiène et sécurité, ergonomes, médiateur du travail, du Centre de Gestion, dans le cadre de visites médicales (visites périodiques, visites d'embauche...) et préventives (diagnostic des postes de travail, par exemple).

La convention actuellement en vigueur étant arrivée à échéance le 31 décembre dernier, le Centre de Gestion propose au CCAS d'Essey-lès-Nancy d'adhérer à une nouvelle convention, d'une durée de trois ans dont les coûts financiers restent inchangés.

Pour mémoire, ce service prévention et santé représente, en moyenne, 300 € par an.

PROPOSITIONS

Il est proposé au Conseil d'Administration du CCAS :

- d'approuver la convention d'adhésion au service de prévention et de santé au travail, en annexe de la présente avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe-et-Moselle,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces et actes y afférents.

Les crédits nécessaires sont prévus à l'article 6475 du chapitre 012 "charges de personnel et frais assimilés" du budget 2015.

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 16 mars 2015.

Extrait conforme

Le Président,

Michel BREUILLE